

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Extincteurs à mousse

Code Eural	160507*
Code déchet	661008

DESCRIPTION

Extincteurs à mousse

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Extincteurs à mousse vides ou pleins
- Pas d'extincteurs à poudres
- Pas d'extincteurs au CO₂
- Pas d'extincteurs au halon
- Pas d'extincteurs au CFC
- Pas d'objets étranges